

Puéricultrice, puériculteur

Conditions d'admission

Concours ouvert aux titulaires de l'un des titres suivants :

- diplôme d'État d'infirmier-e ;
- diplôme d'État de sage-femme ;
- ou attestation d'une inscription en dernière année d'études conduisant à l'un de ces diplômes.

Réussir le concours d'entrée organisé une fois par an.

Épreuves du concours

Deux épreuves écrites d'admissibilité

- 40 questions à choix multiples et 10 questions à réponses ouvertes et courtes.
- Durée : 1 h 30 - notation sur 20.

Une note inférieure à 7 sur 20 est éliminatoire.

Pour être admis, le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 10 sur 20.

Épreuve orale d'admission

- Étude d'une situation en rapport avec l'exercice professionnel infirmier.

Durée : 40 min (dont 20 min de préparation)
notation sur 20.

Une note inférieure à 7 sur 20 est éliminatoire.

Pour être admis, le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 10 sur 20.

Cette filière est en cours de réingénierie,
les textes officiels seront bientôt publiés.

Formation

Déroulement des études

Rentrée scolaire : début septembre.

Études en 12 mois à temps plein.

Elles comportent 1 500 heures d'enseignement réparties en :

- 650 heures d'enseignement théorique et pratique ;
- 710 heures d'enseignement clinique ;
- 140 heures de travaux dirigés et d'évaluations.

Le diplôme d'État de puéricultrice-teur, délivré par le ministère chargé de la Santé, sanctionne les 12 mois d'études.

Coût de la formation

Le montant de l'inscription à la sélection et le montant des frais de scolarité, ainsi que les modalités de prise en charge financière, sont indiqués dans la notice d'inscription au concours d'entrée.

Consultez la notice d'inscription sur le site <https://concours.aphp.fr/>

Une formation inscrite au RNCP

La formation prépare au diplôme d'État de puéricultrice, certification professionnelle de niveau 6 délivrée par le Ministère chargé de la santé.

Consultez la fiche RNCP : <https://>

www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38529/



Exercice professionnel

Secteurs d'exercice

- Protection maternelle et infantile
- Établissements d'accueil du jeune enfant et de l'enfant
- Services hospitaliers pédiatrie générale ou spécialisée, néonatalogie, maternité, hospitalisation à domicile.
- Secteur libéral

Vos futures compétences

- Évaluer l'état de santé et le développement des enfants et des adolescents ;
- concevoir et conduire un projet de soins et d'éducation adapté à l'enfant ;
- mettre en œuvre des soins adaptés aux enfants présentant des altérations de santé ;
- accompagner et soutenir les familles dans le processus de parentalité ;
- concevoir et mettre en œuvre des activités de promotion de la santé de l'enfant et de protection de l'enfance ;
- organiser et coordonner les soins et les activités de développement et d'éveil pour des enfants et des adolescents ;
- gérer les ressources d'un service ou d'un établissement d'accueil d'enfants ;
- rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.

Carrière

- Infirmier-e puériculteur-trice
- Référent santé et accueil inclusif
- Directeur-trice de crèche
- Infirmier-e puériculteur-trice
- Infirmier-e puériculteur-trice cadre de santé, fonctions d'encadrement et de formation
- Infirmier-e puériculteur-trice cadre supérieur de santé
- Directeur-trice des soins...

Formation continue

Assurée par Centre de Formation Continue de l'AP-HP : Management et Pratiques Professionnelles pour le Personnel Hospitalier :

- adaptation à l'emploi ;
- perfectionnement.

École de puériculture de l'AP-HP

Campus Picpus

33 boulevard de Picpus
75012 Paris
01 40 27 44 35

Accès

Métro :

Ligne 6 : Picpus

Lignes 2 et 9 : Bel-Air ou Nation

RER :

Nation (Ligne A)

Bus :

Ligne 29 : Picpus, Santerre,

Ligne 56 : Square Courteline

Ligne 46 : Rue de la gare de Reuilly

Pour accéder au bâtiment du Campus Picpus : **se munir obligatoirement d'une pièce d'identité (ou de la carte professionnelle AP-HP)** contre laquelle un pass vous sera délivré pour accéder au campus.

Pour en savoir plus :
concours.aphp.fr